

RÉUNION COMITÉ DU MORBIHAN DE TENNIS DE TABLE 02/12/2017 à LORIENT (Comité)

Présents : Patrick Pasco, Jean-Paul Gougeon, Dominique Berjot, Jean-Luc Potdevin, Cyprien Le Penher, David Lorineau, Patrick Eveno, François Souben, Julien Desmoulières, Jordan Mars .

Excusés : Marie Coeffic, Bernard Chapalain

1) Projet support sponsors et tarifs

Une convention de partenariat avec le lycée Notre Dame de la Paix servira de base de réflexion. Il conviendra d'y ajouter une base des tarifs.

La convention sera signée entre le Comité et le Partenaire et sera à remettre en même temps que les supports. Les tarifs seront indicatifs avec une possibilité de négociation. Ils pourront évoluer suivant les demandes des partenaires.

Paiement par virement ou chèque, pas de prélèvement.

Il conviendra de séparer les partenaires officiels à la différence des partenaires événementiels.

Une dégressivité des tarifs, selon la durée du partenariat, sera nécessaire. Attention au surcoût des supports (ex : kakémono, flamme, ...) qui seront à préciser dans les tarifs.

Partir sur 1 an minimum, idéalement 3 ans.

Refaire le site du Comité avec la possibilité de mettre de la publicité pour les sponsors est une possibilité. Le site Quomodo est assez restrictif. La création d'un nouveau site s'impose pour une meilleure visibilité des partenaires. La question de changer de fournisseur se pose (Sport Régions ?). Peut-on avoir, avec Quomodo, le nombre de visites sur le site ? Oui, à ce jour 8132 visites.

La question de l'utilisation des sommes ainsi récoltées se pose : développement ou alimentation du budget du Comité?

D'une première réunion avec le lycée il en découle un compte rendu des travaux des lycéens. Prospection au travers du phoning. Création d'un argumentaire pour réussir à décrocher un rendez-vous.

Un début de liste de partenaires à contacter a été remis par Patrick P. et David.

Afin de développer ce projet il y aurait également la possibilité de prendre un stagiaire pongiste en emploi civique.

Sur 100€ donnés, 66 € peuvent être récupérés en mécénat. Ainsi un partenaire peut récupérer 66% des sommes donnés en réduction d'impôt.

Il convient aussi d'avoir une réflexion sur les supports utilisés : carte de visite, flyers, plaquette. Le tennis de table est un sport qui brasse toutes les générations, ce qui est un atout indéniable.

Confirmer auprès des élèves le phoning et les supports publicitaires à utiliser ainsi que les tarifs.

Les photos et tarifs sont à donner pour le 15 décembre.

2) Entretien de Jordan avec conseiller départemental pédagogique

Il est nécessaire de signer une convention avec le service départemental de l'Education Nationale en ce qui concerne les écoles publiques. Sur ce document figurera les écoles concernées avec les techniciens impliqués.

Si un club veut faire la même chose il doit faire une convention et la personne qui intervient doit avoir un diplôme d'Etat, DE, BE, BPJEPS. Le CQP est-il un diplôme d'Etat ?

Dans le privé il y a moins de contraintes.

Au niveau du Comité au travers de la commission de développement, possibilité de la mise en place d'un PPP organisé par le Comité. Au niveau des clubs, à notre connaissance, seuls Hennebont et Ploemeur travaillent avec le privé. L'utilisation de flyers pour développer ce PPP devra être mise en place.

Le coût d'un tel projet mis en place par le Comité s'élèverait à plus de 5300€. Voir à ce que ce soit les clubs qui créent ce PPP permettrait de diminuer les coûts. Le Comité supervisera le tout. Il apporterait une aide à la mise en place. Le PPP s'est arrêté car il ne fonctionnait que sur le bénévolat. Un questionnaire à mettre en place sera envoyé vers les clubs. Suivant les retours il conviendra de cibler les clubs afin d'engager les premières démarches. Peut-être prioriser les clubs qui ont déjà un entraîneur. Un tournoi en fin de saison, organisé par le Comité, clôturerait l'action pour la saison.

3) Compétitions à pourvoir

Concernant le circuit jeune du 3ème tour, Muzillac est relancé. Le 4^{ème} tour est à Ploemeur et le 5^{ème} à Ménémur. Il manque une salle pour les 3 et 4^{èmes} tours de critérium départemental. Un mail sera envoyé à tous les clubs retenus. L'open féminin de Questembert est supprimé.

4) Récompenses

Changement du fonctionnement dans l'achat des récompenses. Auparavant C'était Michel Reux qui s'en occupait, dorénavant ce dossier sera géré par Julien.

5) Traçabilité du matériel

Il est important d'avoir une meilleure traçabilité du matériel et ainsi budgétiser pour les années futures les achats à réaliser. Un inventaire sera réalisé sur les 2 sites de Lorient et Vannes.

Sur Vannes inventaire réalisé par François, Dominique, Jean-Luc et Jean-Paul.

Ramener les 4 tables de St Thuriau sur Vannes.

6) AG Ligue

Elle sera organisée le 29 septembre. Pour l'instant 2 candidats : Questembert et Pontivy.

Préférence à Pontivy (François et Patrick, du club, ne participent pas au vote). Ne pas oublier d'inviter les anciens présidents qui ont vocation à être Présidents d'Honneur.

7) Informatique

3 ordinateurs dont 1 portable vont être proposés en priorité aux clubs à un coût d'environ 100 €. Les clubs intéressés devront faire une offre.

Ils pourront gérer GIRPE dessus. Un mail donnant les caractéristiques de ces matériels sera envoyé aux clubs.

Création d'une nouvelle adresse Gmail paramétrée sous Outlook : cd56tt@gmail.com.

8) Règlements sportif et intérieur

Il convient de se doter d'un Règlement Intérieur et d'avoir des règlements sportifs à jour. Le R.I. sera à soumettre au vote de l'AG. Les règlements sportifs seront intégrés sur le site internet pour être effectifs dès le début de la saison prochaine.

Ils devront être élaborés d'ici fin juin.

Une commission formée de Patrick P., Patrick E., Dominique, François et Jean-Luc se réunira le samedi 24 février à partir de 9h30 afin de travailler sur ce dossier.

9) Divers

Un local a été visité par Patrick P., Dominique et Jean-Paul. Le local est situé aux Halles Saint Louis d'une superficie de 86 m².

Si les rencontres sont gérées et remontées par GIRPE, il n'y a plus de feuille de rencontre à envoyer au comité.

Prochaine réunion le samedi 03 février 2018 à Pontivy (10h00), avec galette des rois et invitation des clubs des alentours.

Fin de séance